



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22 mars 2024

JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU : LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES S'ENGAGENT ET PRÉSENTENT UN PLAN DE SOBRIÉTÉ HYDRIQUE

À l'occasion du 1^{er} anniversaire du Plan Eau et de la Journée mondiale de l'eau, le 22 mars 2024, les entreprises agroalimentaires s'engagent et présentent un plan de sobriété hydrique de la filière agroalimentaire. Cette démarche, mise en place dans le cadre du Comité stratégique de la filière agroalimentaire, prévoit plusieurs actions afin de continuer à réduire les prélèvements d'eau.

SANS EAU, PAS DE PRODUCTION, SANS EAU, PAS D'ALIMENTATION.

Déjà engagées depuis de nombreuses années pour une gestion responsable de l'eau, les entreprises agroalimentaires ont réduit leurs prélèvements de 42% entre 1994 et 2020. Aujourd'hui, la fabrication des produits alimentaires représente environ 340 millions de m³ d'eau prélevée par an en France, soit 1,1% des prélèvements d'eau douce effectués.

L'exigence de la sécurité sanitaire est le principal facteur de consommation d'eau dans les entreprises agroalimentaires françaises (lavage des matières premières agricole, nettoyage – désinfection des équipements de productions, hygiène du personnel...).

UN PLAN COLLECTIF DE SOBRIÉTÉ HYDRIQUE POUR LES ENTREPRISES ALIMENTAIRES FRANÇAISES

Dans ce contexte, la filière agroalimentaire propose à travers ce plan plusieurs actions afin de contribuer à l'objectif national de réduction de 10% d'économie d'eau d'ici 2030 :

- **Approfondir les connaissances**
Avoir un meilleur accès aux données de prélèvements et de consommation du secteur.
Mettre en place des études sur les conséquences du changement climatique sur la ressource en eau et identifier les leviers d'actions.
- **Renforcer les compétences et accompagner les entreprises**
Mener des actions de sensibilisation auprès des entreprises, de partage de bonnes pratiques.
Aider les entreprises à se doter d'un plan de sobriété hydrique adapté à leurs spécificités et localisation.
Faciliter l'accès aux aides aux investissements.

- **Adapter la réglementation française aux enjeux de sobriété hydrique**

Permettre aux entreprises agroalimentaires de réduire leur consommation d'eau notamment via la REUT (réutilisation des eaux usées traitées) dans tous les process où cela est possible

Ce plan de sobriété hydrique de la filière agroalimentaire présenté au Gouvernement doit permettre de prolonger et d'amplifier cette démarche de progrès afin de limiter le prélèvement en eau et contribuer à l'objectif national de réduction.

À propos de l'ADEPALE

L'ADEPALE est une des principale associations professionnelles de l'industrie alimentaire. Elle porte la voix des PME et ETI transformatrice en France des filières agricoles. Au cœur de la chaîne alimentaire française, les plus de 3 000 PME et ETI représentent 56% du chiffre d'affaires (110 milliards d'euros) et 63% de l'emploi (275 000 salariés) de l'industrie agroalimentaire française. adepale.org

Contact presse : adocom@adocom.fr – 01 48 05 19 00

À propos de l'ANIA

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 32 syndicats métiers, 6 membres associés et 17 associations régionales, représentatives des 19 037 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le 1^{er} secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 212 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 463 334 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation. ania.net

Contact Presse : Benjamin Le Sant – blesant@ania.net – 06 79 88 14 34

À propos de La Coopération Agricole

La Coopération Agricole, est la représentation unifiée des coopératives agricoles qui rassemblent 3 agriculteurs sur 4 et jouent un rôle fondamental dans l'économie agricole et agroalimentaire française. Elle est le porte-voix politique et médiatique des 2100 entreprises coopératives qui génèrent 40 % du marché agroalimentaire français. Ces coopératives, se composent à 93% de TPE-PME et emploient 200000 salariés (y compris les filiales) sur l'ensemble du territoire. lacooperationagricole.coop

Contact presse : Sabri Derradji – sderradji@lacoopagri.coop – 06 61 85 90 77